

# **ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

## **COMMUNE DE SAINT-SAUVEUR**

### **Bilan de concertation**

La Commune de SAINT-SAUVEUR a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme par délibération N° 54-du 17.12.2020 annulée et remplacée par la délibération du 09 Février 2021.

Cette élaboration faisait suite à la caducité du Plan d'Occupation des Sols intervenue en 2017.

Conformément à l'article L300-2 du code de l'urbanisme, une concertation continue a été mise en œuvre tout au long du processus d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

La procédure d'élaboration arrivant à son terme, il convient désormais d'établir le bilan de cette concertation dont les modalités ont été définies lors de la délibération du 09 Février 2021.

Les modalités de la concertation étaient définies de la façon suivante :

- Réunion publique et débat public
- Informations sur l'avancée du PLU communiquées dans les journaux locaux et sur le site de la mairie
- Mise à disposition d'un registre permettant au public de consigner toutes observations.

### **Le déroulement de la concertation**

Pendant toute la procédure d'élaboration du PLU, la commune a renseigné et recueilli les remarques de la population selon les moyens prévus par les délibérations du 17/12/2020 et du 09/02/ 2021.

Aucune association n'a demandé à être associée à l'élaboration du PLU.

Le diagnostic et les orientations du PLU ont été présentées, débattues et validées en Conseil Municipal le 09 février 2021 (réf. délib N°02-09.02.2021)

Les enjeux du diagnostic et les premières grandes orientations du PADD ont été présentées aux membres de la commission Urbanisme et aux Personnes Publiques Associées le 11 mai 2021.

Le PADD a été présenté aux PPA le 09 novembre 2021 et pouvait être consulté en mairie ou sur le site de la mairie en suivant.

Ils avaient pour objectif de rappeler aux administrés l'existence d'une procédure d'élaboration d'un PLU, ses contraintes et ses enjeux.

### **Réunion publique & débat public**

Une réunion publique pour présenter le projet de diagnostic et enjeux du PADD, suivie d'un débat public a été organisé par la commune dans la salle polyvalente le 20 juin 2022 à 18 h.

Cette réunion a été communiquée aux administrés par une distribution de flyer dans chaque boîte à lettres puis dans la presse locale et sur le site internet de la commune : [www.saint-sauveur-medoc.com](http://www.saint-sauveur-medoc.com)

Cette réunion publique a été suivie d'un débat selon le schéma suivant : après une présentation par le bureau d'études, chaque participant était invité à formuler ses observations, poser des questions auxquelles les élus présents (ou le bureau d'études METAPHORE) apportaient des réponses ou des précisions.

Pour les personnes ne pouvant être présentes, le compte-rendu de cette réunion publique ainsi que le diaporama projeté, étaient consultables au secrétariat de la mairie.

### **Insertions d'articles dans la presse locale et dans les lettres d'Infos communales**

- JOURNAL DU MEDOC du 26/02/2021 : Avis prescription Elaboration du Plan Local d'Urbanisme
- JOURNAL DU MEDOC du 30/07/2021 : INFOS sur l'avancée du PLU
- JOURNAL DU MEDOC du 17/06/2022 : Avis réunion publique sur PLU
- JOURNAL DU MEDOC du 25/04/2025 : Annonce légale ouverture enquête publique
  
- JOURNAL SUD-OUEST du 24/04/2025 : Annonce légale ouverture enquête publique
  
- Lettre Infos N°4 – Juin 2021 : Lancement de l'élaboration PLU
- Lettre Infos N° 5 – Décembre 2021 : Rapport de Présentation et PADD
- Lettre Infos N° 7 - Juin 2023 : Zonage et Règlement terminés du projet PLU
  
- Flyer juin 2022 : Informant la population d'une réunion publique le 20/06/2022
  
- Flyer avril 2025 : Informant la population de l'ouverture de l'enquête publique
  
- Site Internet de la mairie : [www.saint-sauveur-medoc.com](http://www.saint-sauveur-medoc.com) l'ensemble des documents relatifs à l'élaboration du PLU sont consultables.

**Un registre permettant au public de consigner ces observations a été ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

Des observations (une dizaine) ont été consignées ou collées dans ce registre.

Fait à Saint-Sauveur, le 25 avril 2025

Le Maire,

Serge RAYNAUD

